

INTERVENTION DE MARTINE THEBAULT JARRY RASSEMBLEMENT SUITE SUICIDE DE CHRISTINE RENON DIRECTRICE D'ECOLE à PANTIN

Nous sommes rassemblés aujourd'hui comme dans de nombreux départements, pour rendre hommage à notre collègue. Nous exprimons ici notre émotion, notre colère pour que « Plus jamais ça » soit une réalité.

Mais si nous restons dans le cadre de l'hommage, demain, dans un mois, six mois, un an, ce sera à qui le tour !

Je rappelle que nous avons connu dans notre département deux suicides, une stagiaire en 2011 et une titulaire en 20105, et c'est sans compter ceux dont nous n'avons eu connaissance. Et puis, les collègues accusés à tort qui ne pourront plus jamais enseigner. Ils sont eux aussi détruits !

Il est temps que nous demandions le retrait de la loi de l'école de la Confiance, loi qui contribue à détruire nos conditions de travail.

Tout ce que Christine Renon a exprimé dans sa lettre à sa hiérarchie, nous tous ici le vivons au quotidien. Christine est directrice d'école et pour nous, le SNUDI FO, nous demandons que soit respecté le décret de 89 définissant les missions des directeurs (trices) d'école. A cela, les différents ministres ont empilé une succession de décrets qui pour la plupart exigent des directeurs des tâches qui ne sont pas du tout de leur prérogative.

Les grèves de ce printemps ont repoussé les EPSF, mais ce que nous avons fait sortir par la porte, notre ministre nous le fait rentrer par la fenêtre en créant 80 cités éducatives à titre expérimental ! Toutes les structures qui s'occupent de l'enfance de 0 à 16 ans seront dans cette cité éducative dont le principal de collège en sera le « super directeur ». Et nous sommes concernés par deux expérimentations ici en Isère : sur la commune de Grenoble (Villeneuve) et sur Echirolles. Nous devons tout faire pour que ces expérimentations ne se transforment en règle.

Et puis, depuis cet été, les quatre décrets sur la maternelle qui sont encore une surcharge pour les directeurs.

Et c'est sans compter que les enseignants n'ont pas de médecine de prévention. Une visite au moment du concours et toute sa carrière sans le moindre rendez-vous !

Au quotidien, des classes chargées alors que le Ministre, en mettant les CP et CE1 en REP+ et REP à 12 élèves, avoue lui-même que le nombre d'élèves par classe a une incidence sur les conditions d'apprentissage de nos élèves.

Alors oui, monsieur le ministre, nous avons des revendications que vous connaissez, et sans en apporter satisfaction, ce sont d'autres collègues qui pourraient avoir le même geste.

Et pour finir, quel âge a notre collègue ? 58 ans ! Si toute les réformes contre notre régime de pensions du code des pensions civil et militaire, du régime général n'était pas passées par là, notre collègue serait certainement à la retraite et vivrait des moments heureux.

Alors oui, discutons dans nos écoles pour fixer nos revendications, pour dire comment nous souhaitons arriver à leurs satisfactions.

La plus importante aujourd'hui, c'est le retrait du projet Macron/Delevoy sur la retraite par point.